

COMITE 28 NATATION

DEPARTEMENTAUX DES EURELIENS

AVENIRS* - BENJAMINS - JUNIORS - SENIORS - MAITRES

DATE	DIMANCHE 7 AVRIL 2024	
LIEU	CLOYES SUR LE LOIR	
OUVERTURES DES PORTES	7H30	13H30
DEBUT DES EPREUVES	8H30	14H30

PROGRAMME	1ère réunion	2ème réunion	
	800 NL	400 4N	
	200 4N	200 NL	
	200 BRASSE	50 PAP	
	50 DOS	100 BRASSE	
	100 NL	100 DOS	
	100 PAP	50 BRASSE	
	50 NL	200 PAP	
	200 DOS	400 NL	
	100 4N	1500 NL	

Les séries seront nagées au temps.

*Seuls les aveniris nés en 2013 peuvent s'engager sur les 50 de spécialité, le 100 4N et le 400 NL.

~~Les benjamins ne peuvent s'engager que:~~

- ~~– sur les 100 de spécialité pour ceux nés en 2012~~
- ~~– sur les 200 de spécialité pour ceux nés en 2011~~

Un nageur ne peut s'engager que sur trois épreuves au plus par réunion.

Récompenses : Les trois premiers par catégorie seront récompensés par une médaille.

Les juniors seront classés en deux catégories: J1 (J14 et J15) et J2 (J16 à J18)

Les nageurs de la catégorie MAITRES seront récompensés avec les SENIORS.

Chaque club est tenu de fournir au minimum deux officiels par réunion.

LES ENGAGEMENTS SERONT FAITS PAR EXTRANAT.

Clôture des engagements le jeudi 4 avril 2024 à minuit.